



École Marcel Van

Cultiver l'effort, récolter la joie !

Dossier de mécénat

2026/2027





Cultiver l'effort, récolter la joie !

Quelle joie, chaque matin, d'accueillir les 48 élèves de notre école !



Clarisse TANNHOF

Directrice de l'École Marcel Van

Chacun d'eux grandit dans un équilibre fondé sur des piliers essentiels : un enseignement rigoureux qui nourrit l'intelligence et forme le caractère, un véritable esprit de camaraderie qui préserve la joie de l'enfance, un contact vivant et régulier avec la nature, ainsi qu'une vie spirituelle qui donne sens et profondeur aux journées.

Nos élèves affichent d'ailleurs un taux de réussite de 100 % à la sortie du primaire pour leur intégration au collège, qu'il soit privé ou public, signe concret de la solidité de leurs acquis et de leur préparation.

Au fil de l'année, les temps liturgiques, les moments de fête, les spectacles, les expériences, les initiations musicales ou encore les sorties - du marché à l'opéra - viennent enrichir et rythmer les apprentissages.

*C'est un éveil au Vrai, au Beau et au Bien
que nous avons à cœur de construire ensemble,
main dans la main avec les familles.*



**SOUTENEZ
NOTRE ÉCOLE**

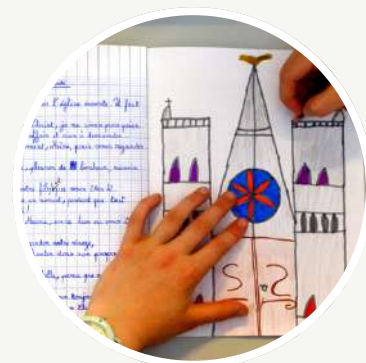
Pour continuer à accueillir chaque enfant dans les meilleures conditions, l'École Marcel Van doit réunir

72 000€ de dons en 2026-2027

Votre soutien permet de maintenir des frais de scolarité accessibles, des classes à petits effectifs et un enseignement d'excellence.

Transmettre à nos enfants les savoirs fondamentaux pour en faire des adultes équilibrés, responsables et joyeux, capables de s'engager dans le monde de demain

Notre force réside dans la cohérence pédagogique qui guide notre projet et qui concilie exigence et bienveillance. Une équipe attentive, des savoirs fondamentaux solides, une culture générale approfondie et un enseignement qui fait appel à l'intelligence de l'élève, tels sont nos piliers qui assurent réussite scolaire et épanouissement de chaque enfant.



DES EFFECTIFS RESTREINTS

Chaque classe de double niveau est composée d'un maximum de 15 enfants pour répondre au mieux aux besoins de chacun.



L'EXCELLENCE POUR TOUS

Initiation à la lecture et à l'écriture cursive dès la Petite Section. Lecture des grands auteurs, apprentissage des mathématiques inspiré de la méthode de Singapour.



AU COEUR DE LA NATURE

Cadre privilégié à la campagne. Récréations et temps d'émerveillement au contact de la nature dans le grand parc arboré de l'école.



PÉRISCOLAIRE

En fin de journée, un accueil périscolaire est proposé aux élèves. Ils peuvent participer à diverses activités et bénéficier d'une aide aux devoirs.



PORT DE L'UNIFORME

Le port de la blouse, symbole de simplicité et d'unité, favorise la cohésion entre tous.



VIE SPIRITUELLE

La journée débute par une courte prière et la messe est célébrée une fois par mois. Les enseignements sont en écho avec la spiritualité de Marcel Van.



Depuis 2017 au service des enfants et des familles

LES ÉLÈVES

48

élèves en 2026

4

classes de double niveau,
de la maternelle au primaire

L'ÉTABLISSEMENT

2017

année d'ouverture

200m²

situés à 12mn de Metz en voiture

190€

à partir de 190€ de frais de scolarité
par mois et par enfant



L'ÉQUIPE ENCADRANTE

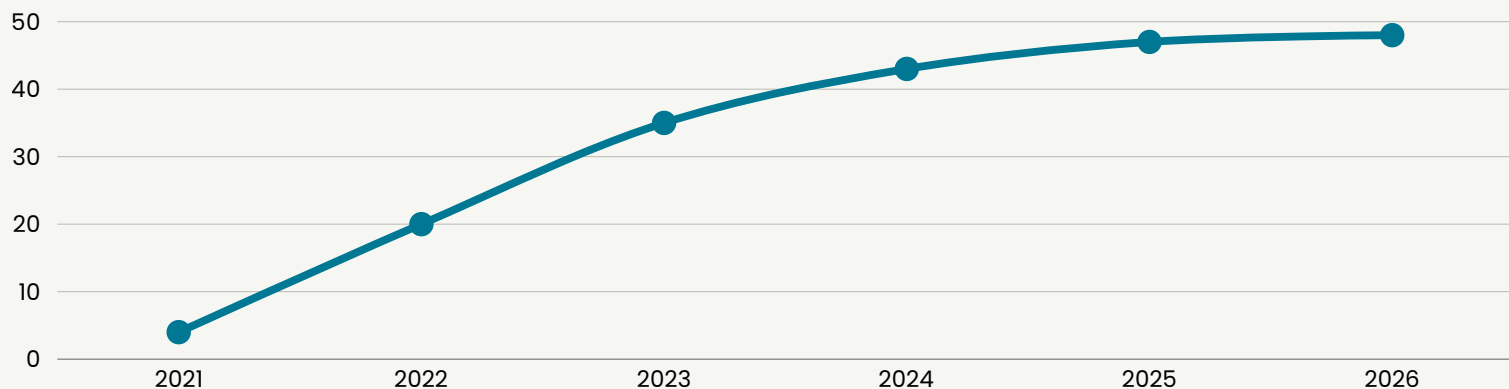
4

professeurs

6

membres de l'Association Marcel Van

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS



Pour continuer à faire vivre l'école et offrir à nos 48 enfants cette éducation unique **nous avons besoin de 72 000€ de dons**

Les frais de scolarité mensuels, fixés à partir de 190€, ne couvrent qu'une partie du coût réel de la scolarité d'un enfant, qui s'élève à 350€ chaque mois.

L'écart est comblé grâce à la générosité des donateurs et à l'engagement des familles.

Chaque geste, chaque contribution supplémentaire, même modeste, est essentiel pour maintenir la qualité et la richesse de notre projet éducatif.

Merci pour votre soutien.

Recettes	190 000€
Frais de scolarité	105 000€
Marché de Noël, Tombola, Événements divers	13 000€
Dons	72 000€

Dépenses	190 000€
Salaires	158 000€
Loyers et charges	22 000€
Autres	10 000€

"Difficile de choisir ce que je préfère à l'école Marcel Van. J'aime tout ! Peut-être mes amis, ma maîtresse et le grand jardin dans lequel nous faisons des cabanes !"
Eléonore, élève de CM2

"Les petits effectifs et la rigueur bienveillante des maîtresses permettent à nos garçons de construire des bases solides. C'est une école où le Beau a toute sa place, pour notre plus grande joie lorsque nous les entendons réciter de beaux poèmes ou lire des textes riches en vocabulaire."
Clotilde, maman de quatre garçons



Pourquoi nous avons besoin de soutien financier ?

N°1 : PARRAINER UN ÉLÈVE

Parrainer un élève, c'est soutenir concrètement un enfant et sa famille pour lui permettre de grandir et d'apprendre sereinement.

Grâce à votre soutien, des familles qui rencontrent des difficultés financières peuvent inscrire leurs enfants à l'École Marcel Van et leur offrir un cadre éducatif adapté à leurs besoins.

à partir de :

160€ = 1 mois de scolarité

480€ = 1 trimestre

1920€ = 1 année complète



OBJECTIF : 35 000€



N°2 : SOUTENIR L'EXCELLENCE PÉDAGOGIQUE

Soutenir l'École Marcel Van, c'est contribuer très concrètement à ce qui fait la qualité de l'enseignement au quotidien.

Vos dons permettent de financer du matériel pédagogique adapté (manuels de lecture syllabique, supports inspirés de la méthode de Singapour, outils de manipulation en mathématiques), l'équipement des classes pour des effectifs réduits favorisant un suivi personnalisé, ainsi que des ressources pour les activités en lien avec la nature. Ils participent également au financement des cours d'anglais, dès la maternelle, dispensés par une enseignante anglophone native.

OBJECTIF : 10 000€

N°3 : RÉNOVER LA CITÉ MARCEL VAN

Nous avons pour projet de rénover et d'améliorer les espaces de vie de l'École Marcel Van afin d'offrir aux enfants un cadre toujours plus sûr et épanouissant.

Vos dons permettront de financer la mise aux normes de la sécurité incendie, l'installation de quatre nouveaux tableaux ardoise dans les classes, le remplacement de bureaux abîmés, ainsi que l'aménagement d'une structure de jeux dans le grand jardin.

OBJECTIF : 25 000€



En investissant dans l'avenir de nos enfants, vous bénéficiez de réductions fiscales

Découvrez concrètement ce que votre don peut financer :

 PROJET 1	 PROJET 2	 PROJET 3
PARRAINER UN ÉLÈVE	SOUTENIR LES APPRENTISSAGES	RÉNOVER LA CITÉ MARCEL VAN
160 € 1 mois de scolarité	50 € Des livres et des fournitures	150 € Du mobilier scolaire
480 € 1 trimestre de scolarité	250 € Du matériel pédagogique	500 € Un tableau pour une classe
960 € 1 semestre de scolarité	800 € Une sortie éducative	2 000 € Travaux de mise aux normes
1 920 € 1 année complète de scolarité	5 000 € Un projet pédagogique d'envergure	10 000 € La rénovation et l'aménagement du parc

75%

de réduction de l'impôt
sur la fortune immobilière
(IFI)

Dans la limite de 50 000 €

Pour l'IFI, nous contacter.

60%

de réduction de l'impôt
sur les sociétés (IS)

Dans la limite de 20 000 €
ou de 0,5% du chiffre
d'affaires si ce dernier
montant est plus élevé

Un don de 2 500 €
ne vous coûte que 1 000 €

66%

de réduction de l'impôt
sur le revenu (IR)

Dans la limite de 20%
de votre revenu imposable

Un don de 1 000 €
ne vous coûte que 330 €

CONNAISSEZ-VOUS LE DISPOSITIF LEGS ?

En l'absence d'héritier direct, vous pouvez soutenir une association sans pénaliser financièrement vos héritiers.

Par exemple* : si vous léguiez 100 000 € à vos neveux, ceux-ci doivent reverser environ 60% à l'état, ne recevant que 40 000 €. En faisant un legs à l'école, vos neveux conservent leurs 40 000 € mais sur la part reversée à l'état vous offrez 36 000 € à l'école.

*Les chiffres indiqués sont indicatifs. Ils sont à préciser en fonction de votre situation personnelle. Nous sommes à votre écoute pour en discuter plus en détail.

DONS EN LIGNE

<https://www.helloasso.com/associations/ecole-marcel-van/formulaires/1/>



Envie de découvrir concrètement l'impact de votre soutien ?

Nous serons heureux de vous
accueillir à l'école !

Vos contacts

Clarisse Tannhof

Directrice

directrice.ecolemarcelvan@gmail.com
07 83 74 75 08

Sylvain Mathon

Chargé de mécénat

sylvain.mathon@gmail.com
06 86 68 71 47



École Marcel Van

7 Place Anne de Méjanès
57640 Argancy

ecolemarcelvan57@gmail.com



Bulletin de soutien

Ensemble, faisons grandir l'École Marcel Van

1. Je choisis l'affectation de mon choix

- | | | |
|--------------------------|---|-------------------|
| ☐ | Je soutien le Projet 1 et vous adresse un don de : | Montant : € |
| ☐ | Je soutien le Projet 2 et vous adresse un don de : | Montant : € |
| ☐ | Je soutien le Projet 3 et vous adresse un don de : | Montant : € |
| ☐ | Je laisse l'école affecter mon don à ses besoins prioritaires et vous adresse un don de : | Montant : € |

2. Je fais un don

Montant total :€

- ☐ En ligne par carte bancaire en scannant ce QR code
- ☐ Par chèque à l'ordre de "Association Marcel Van"
- ☐ Par virement bancaire
IBAN : FR76 1610 6000 3796 0090 4754 663 / BIC : AGRIFRPP861

Scannez pour faire
un don en ligne



helloasso

3. Mes coordonnées

- ☐ Particulier ☐ Entreprise

Nom / Raison sociale Prénom

Adresse

Code postal Ville

Email Téléphone

Votre avantage fiscal

- ☐ Je souhaite affecter mon don au titre de l'impôt sur le Revenu (IR). Conformément à l'article 200 du Code général des impôts, ce versement m'ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66% de son montant, dans la limite de 20% de mon revenu imposable.
- ☐ Je souhaite affecter mon don au titre du mécénat d'entreprise. Conformément à l'article 238 bis du Code général des impôts, ce versement ouvre droit à mon entreprise à une réduction d'impôt égale à 60% de son montant dans la limite de 20 000€.
- ☐ Je souhaite affecter mon don au titre de l'impôt sur la Fortune Immobilière (IFI). Conformément à l'article 978 du Code général des impôts, ce versement m'ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 75% de son montant, dans la limite de 50 000€ par an.

Votre contact privilégié

Anna Slavik, Trésorière
compta.marcelvan57@gmail.com

École Marcel Van

7 Place Anne de Méjanès
57640 Argancy
ecolemarcelvan57@gmail.com / 07 83 74 75 08
www.ecolemarcelvan57.com